

## MOYEN-ORIENT

# Les Kurdes, seuls contre tous

Depuis des mois, les Kurdes sont aux avant-postes de la lutte armée contre « l'État islamique ». Qui sont-ils ? Que veulent-ils ? Construire le « pays des Kurdes », sans aucun doute, mais aussi un Moyen-Orient pluraliste et démocratique.

**S**i l'on demande à un Turc d'Istanbul ou d'Ankara où se trouve le Kurdistan ?, il répondra : « *Le Kurdistan n'existe pas. Il y a des Kurdes en Turquie, en Iran, en Syrie, en Irak...* »

À la chute de l'empire ottoman, les puissances alliées projettent de créer un territoire autonome pour les Kurdes. Mais, en 1923, le peuple kurde est placé sous l'autorité de la Turquie, de l'Iran, de la Syrie (protectorat français) et de l'Irak (protectorat britannique). Ils seraient quelque trente-cinq millions répartis dans une zone équivalente à la superficie de l'Espagne. Le Kurdistan reste aujourd'hui, nonante ans plus tard, un territoire mythique.

Les pays concernés par les populations kurdes ne voulaient pas consentir à céder d'importants territoires. Et tout particulièrement la Turquie d'Atatürk. Ils refuseront tout aux Kurdes. La langue kurde sera longtemps interdite, de même que les écoles kurdes. Certains livres ainsi que la musique kurde étaient proscrits. Les enfants devaient porter des noms arabes en Syrie... En janvier 1946 pourtant, une république kurde (Mahabadi) est proclamée en zone iranienne. Mais elle sera



© Peter ou Elisa AZZALI

## KURDES DU MONDE.

Ils rêvent tous d'un grand Kurdistan unifié.

vite réduite par les armées du chah suite à la conclusion d'un accord pétrolier avec l'URSS. Cette république éphémère aura pourtant marqué l'histoire kurde et l'imaginaire collectif. Par la suite, le rêve

d'un « grand Kurdistan » s'est peu à peu émoussé. Seul le parti turc des travailleurs du Kurdistan (PKK) a ranimé dans les années 80 et dans la violence, qui justifiera son inscription sur la liste des

mouvements terroristes, le projet d'un « *grand Kurdistan libre et démocratique* ». La population kurde n'avait pas d'autre droit que de se fondre dans la nation turque !

### LE RÊVE D'UN « GRAND KURDISTAN »

De 1991 à 2003, le Kurdistan irakien, protégé par la couverture aérienne de la coalition internationale organisée contre Saddam Hussein, bénéficie d'une quasi-indépendance de fait. Après la chute du dictateur, les Kurdes irakiens unis obtiendront la mise en place d'un statut fédéral. Le Gouvernement régional du Kurdistan, présidé par Massoud Barzani, dispose alors d'une importante force armée, les peshmergas. L'armée irakienne n'est plus autorisée à pénétrer en territoire kurde. Les autorités kurdes se passent de l'accord de Bagdad pour passer des contrats pétroliers avec des compagnies étrangères.

Aux yeux de tous les Kurdes, cette expérience est exemplaire, surtout dans l'état de délabrement où se trouvait alors l'Irak. Cette stratégie ayant payé en Irak, les partis politiques kurdes vont tenter d'obtenir à leur tour plus d'autonomie pour chaque minorité kurde dans le cadre des États existants.

Le fait que les Kurdes d'Irak, sunnites à 80%, les Alévis, les Yézidis et les chrétiens coexistent pacifiquement dans la partie la plus stable et prospère de l'Irak est à la fois un argument, un modèle et un projet pour encourager les autres Kurdes du Moyen-Orient à revendiquer plus d'autonomie. « *Chez les Kurdes, le ciment de l'identité n'est pas la religion mais la langue*

et la culture », affirmait Kendal Nezan, directeur de l'Institut kurde de Paris au journal *Le Monde*. Cela fait d'eux une cible privilégiée de l'État islamique, bien que les Kurdes soient également sunnites. Mais entre le sunnisme arabe et kurde, il y a quelques écarts !

### UNE SITUATION COMPLEXE

Faut-il maintenant songer à retirer le PKK, présent en Turquie et en Irak, de la liste des organisations terroristes comme certains le proposent ? L'Europe et les États-Unis ont manifestement une préférence pour les Peshmergas irakiens.

Une victoire kurde pourrait déstabiliser toute la région par la revendication de nouvelles frontières. Elle pourrait menacer le processus de paix qui a démarré entre

le PKK turc et le gouvernement turc. Par ailleurs, la position très ambiguë de la Turquie vis-à-vis de l'État islamique n'est pas pour simplifier la résolution de la « question kurde » !

Les Kurdes sont-ils assez unis pour défendre ensemble leurs objectifs d'autonomie alors qu'ils disposent de deux leaderships concurrents, s'interroge Kendal Nezan, directeur de l'Institut Kurde (Paris) : d'une part les kurdes irakiens (les Peshmergas), une organisation « *paternaliste et clanique* » disposant de l'autonomie pétrolière et d'autre part les Kurdes syriens (le PKK), une organisation « *laïque, autoritaire et socialiste* » disposant d'une autonomie de fait ?

Christian VAN ROMPAEY

*Chez les Kurdes, le ciment de l'identité n'est pas la religion mais la langue et la culture.*

## LES KURDES EN BELGIQUE

Le 18 septembre dernier au Sénat belge, le rédacteur en chef d'Info-Türk, Dogan Özgüden, affirme que lors de la célébration officielle du cinquantième anniversaire de l'immigration turque en Belgique « *Les médias et les dirigeants belges ne parlent que de l'immigration turque, mais ne prononcent aucun mot sur les immigrés d'origine kurde...* » Estimés à quelque 50.000, les Kurdes sont peu visibles en Belgique. Ils ont toujours caché soigneusement leurs origines « *en raison de la répression nationale en Turquie qui vise également ses ressortissants dans leur pays d'accueil* ».

Par ailleurs, en acceptant de consacrer *Europalia 2015* à la Turquie, estime Dogan Özgüden, les autorités belges offrent à Ankara une magnifique tribune de propagande qui, de plus, risque d'éclipser le centenaire du génocide arménien. En 1995, alors que les prisons turques étaient remplies d'intellectuels et d'opposants politiques, *Europalia Turquie* avait été annulé en raison du « *manque de respect de la Turquie dans le programme de la diversité culturelle, en ce compris la dimension kurde* ».

CVR

### FAITS



**FERMAGE.** La Fabrique d'église de Modave a obtenu gain de cause contre le gouverneur de la province de Liège. En 2009, elle avait attribué le fermage (bail de neuf ans) d'un terrain qui lui appartenait à un agriculteur qui avait par ailleurs été exproprié de plusieurs hectares. Cette clause préférentielle figurait dans le cahier de charges du fermage. Le gouverneur avait contesté cette décision. Cinq ans plus tard, le Conseil d'État a donné raison à la Fabrique.

**CONCOURS.** Six religieuses Ursulines, les *Ekklesia Sisters*, font partie des finalistes visant à représenter Malte à l'Eurovision 2015. Elles appartiennent à la même congrégation que sœur Cristina, cette jeune Italienne qui a remporté le concours *The Voice* en Italie.

**DÉTOURNEMENTS.** Selon des informations diffusées dans la presse, le Grand Séminaire de Liège aurait en quelques années été délesté d'environ 600 000 € par son trésorier, bénévole mais indélicat. Si l'affaire n'a été rendue publique que récemment, lorsque la chose avait été connue, début mars, la personne avait été écartée par l'évêque.

**JUSQU'À MANDELA.** Rallier à vélo Kigali à la tombe de Nelson Mandela en Afrique du Sud est le pari que relève Léon Tillieux. Départ symbolique ce 14 décembre à 11h30 au square Mandela à Gesves, avec rappel des opposants à l'apartheid.

**BICENTENAIRE.** En août 1815 naissait celui que l'on nommera Don Bosco. Les deux cents ans de sa naissance sont déjà considérés en Italie comme un événement d'intérêt national. Il le sera de même en France et en Belgique. [www.2015.don-bosco.net](http://www.2015.don-bosco.net)